

Mairie de Saint-Zacharie : INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE

Mois de Mars 2021 (14 jours de cantine)

Nom - Prénom	Classe	L 8	M 9	J 11	V 12	L 15	M 16	J 18	V 19	L 22	M 23	J 25	V 26	L 29	M 30

Nombre de repas commandés : En Mars 2021 : **TOTAL DU POUR LE MOIS DE MARS 2021** :

Mois d'Avril 2021 (13 jours de cantine)

Nom - Prénom	Classe	J 1	V 2	M 6	J 8	V 9	L 12	M 13	J 15	V 16	L 19	M 20	J 22	V 23

Nombre de repas commandés : En Avril 2021 : **TOTAL DU POUR LE MOIS D'AVRIL 2021** :

Prix du repas : **3 Euros**

TOTAL A REGLER : MARS 2021 AVRIL 2021

Mode de paiement : cochez la case correspondante

Paiement par chèque

(à l'ordre de la
Régie Cantine Scolaire St Zacharie)

Paiement en ligne

Paiement en espèces

(à donner obligatoirement lors de la permanence)

Les dates limites de dépôt de dossier doivent être obligatoirement respectées.

Document à déposer dans la boîte aux lettres de l'intendance :

1. Paiement par chèque à l'ordre de la Régie Cantine Scolaire St Zacharie du :

- Mardi 02 Février 2021 au Vendredi 19 Février 2021

2. Paiement en ligne vivement recommandé :

PORTAIL INTERNET OUVERT :

www.saint-zacharie.fr

Onglet Jeunesse et Education

- **Pour les mois de Mars et Avril :**

Du 02 Février 2021 au 19 Février 2021

- **Pour le mois d'Avril :**

Du 20 Février 2021 au 15 Mars 2021

En cas de litiges, de besoin de justificatif veuillez-vous adresser au bureau de l'intendance :

Au 04 42 32 63 25